

POSITION DES COMMUNAUTES DE DOEVI KOPE ET GBETSOGBE DANS LA POLITIQUE D'ENERGIE RENOUVELABLE DU TOGO

I Contexte

Comme pour tout pays qui aspire au développement, l'énergie joue un rôle primordial pour l'amélioration des conditions de vie des populations togolaises. En effet, elle contribue au bien-être des individus, que ce soit à travers l'accès à l'eau, la productivité agricole, la santé, l'éducation, la création d'emploi, la durabilité environnementale, etc.

Le Togo, s'est doté d'une politique nationale en matière d'énergie qui est reflétée dans le Plan national de développement 2018-2022 et la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

À l'échelle de la sous-région ouest africaine, nombre de stratégies liées au secteur de l'énergie ont été développées (elles ne sont pas non seulement pas connues des bénéficiaires mais aussi, rencontrent une mise en œuvre problématique au niveau national).

On mentionnera à cet égard, la Politique des Energies Renouvelables de la CEDEAO (PERC) et la Politique en matière d'Efficacité Energétique de la CEDEAO (PEEC), adoptées par les Etats membres de la CEDEAO en octobre 2012 et par les Chefs d'Etats de la CEDEAO le 18 juillet 2013.

Le Togo ayant rejoint l'initiative de l'énergie durable pour tous, en 2012, a élaboré ses plans d'actions en matière d'énergie renouvelables, d'efficacité énergétique et de l'initiative de l'énergie durable pour tous (SE4ALL). Ces plans d'actions ont été validés lors d'un atelier national le 20 août 2015.

Les objectifs des plans d'action à l'horizon 2030, sont :

En ce qui concerne l'accès à l'énergie

- ✓ 82,5% de la population a accès à l'électricité ;
- ✓ 80% de la population a accès aux foyers améliorés ;
- ✓ 75% de la population utilise le GPL comme combustible de cuisson.

S'agissant de l'efficacité énergétique

- ✓ 10% de pertes dans le système électrique ;
- ✓ 100% des nouveaux bâtiments privés respectent les normes d'efficacité énergétique ;
- ✓ 30% d'amélioration de s'agissant de l'efficacité énergétique.

Quant à la vision du futur énergétique du Togo, elle est axée autour de trois priorités :

- ✓ Augmenter la fourniture énergétique ;
- ✓ Renforcer la sécurité et l'autonomie énergétique du Togo,
- ✓ Réduire les inégalités dans l'accès aux services énergétiques modernes entre ménages urbains et ruraux.

II Nos observations

A. Au sujet des objectifs

- ✓ 82,5% de la population a accès à l'électricité

Nous pensons que c'est ambitieux que 82,5% de populations togolaises puisse avoir accès à l'électricité. Cependant les moyens déployés aujourd'hui sur des projets énergétiques laissent croire que cet objectif risque de ne pas être atteint. En fait, la satisfaction de cet idéal, nécessite la mobilisation et l'implication de tous les acteurs, y compris les communautés à la base. Mais, jusqu'ici, nous n'avons pas été mobilisés à ce sujet. Nous espérons être consultés sources genres d'initiatives et pouvoir accéder à l'électricité à coup abordable.

- ✓ 80% de la population a accès aux foyers améliorés

Le Togo présente une situation énergétique caractérisée par une exploitation abusive des ressources forestières, sa dépendance aux produits pétroliers importés de l'extérieur, le coût élevé du développement du potentiel d'énergie renouvelable dont le pays regorge. Nous demandons au gouvernement de promouvoir une politique énergétique qui fait une bonne place à la maîtrise de la consommation en bois-énergie. Nous demandons la formation des femmes et des jeunes aux technologies de fabrication de foyers améliorés. Ces formateurs pourront à leur tour former d'autres personne afin de porter à l'échelle l'adoption desdits

foyers. L'une des mesures incitatives pour l'encrage de ces équipements dans les meurs est la subvention de leurs prix.

- ✓ 75% de la population utilise le GPL comme combustible de cuisson.

Le gaz de pétrole liquéfié (GPL) est, avant tout, un combustible fossile. Prendre les mesures pour que 75% de la population utilise le GPL contrevient aux dispositions de l'article 2 (c) de l'Accord de Paris qui demande aux Parties de rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques.

B. Au sujet de l'efficacité énergétique

- ✓ 100% des nouveaux bâtiments privés respectent les normes d'efficacité énergétique

Cette cible paraît inatteignable au regard de l'état de paupérisation des populations (45,5%). En effet, demander aux citoyens de bâtir de nouveaux bâtiments privés respectant les normes d'efficacité énergétique est une bonne initiative mais sa réalisation demanderait beaucoup de moyens que tous les citoyens ne pourraient pas mobiliser. Le cas échéant, il serait souhaitable que l'Etat subventionne les produits entrant en ligne de compte de ces constructions.

C. Mise en œuvre conduite du processus des plans d'actions en matière d'énergie renouvelables, d'efficacité énergétique et de l'initiative de l'énergie durable pour tous

De façon générale, pour la réussite de la mise en œuvre des plans d'actions en matière d'énergie renouvelables, d'efficacité énergétique et de l'initiative de l'énergie durable pour tous, nous recommandons :

- ✓ Le renforcement de capacités des acteurs intervenant dans le secteur de l'énergie ;
- ✓ La multiplication d'initiatives en matière de recherches sur les énergies renouvelables ;
- ✓ La sensibilisation des populations sur les tenants et aboutissants de la politique et des projets énergétiques ;
- ✓ La réalisation effective des projets planifiés dans le secteur des énergies renouvelables prenant en compte les dimensions humaine (y compris le respect

des droits des femmes, des jeunes et d'autres personnes vulnérables), et écologique ;

- ✓ La conduite de projets de reboisement dans toutes les régions économiques du Togo avec une forte implication populaire ;
- ✓ L'implication des organisations de la société civile travaillant sur la thématique de l'énergie dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre de la politique énergétique,
- ✓ La détaxation des équipements relatifs aux énergies renouvelables pour une mise en œuvre renforcée des politiques énergétiques sensibles à l'environnement.

La transition énergétique juste est un impératif, notamment pour les communautés côtières frappées de plein fouet par les conséquences du réchauffement climatique.

Les populations de Doevi kopé et Gbetsogbe

Gbetsogbé, le 20 octobre 2021